N°79 / NOVEMBRE 2013

Armentières La métamorphose

Journal municipal d'Armentières

le journal

Tout pour nos loulous

Être parents d'enfants en bas âge est un grand bonheur, mais n'est pas une situation de tout repos, on le sait. C'est particulièrement vrai quand les grands-parents ou la famille n'habitent pas à proximité. Dans ce cas, le service public a vocation à venir en aide. En complémentarité avec les collectivités, institutions et organismes compétents (la CAF, la CPAM, le Conseil Général…), la Mairie d'Armentières dispose ainsi de plusieurs équipements dédiés à l'accueil de nos chers bambins et compte parmi ses effectifs les différents métiers spécialisés dans la petite enfance.
Diverses formules sont proposées aux parents pour garder leurs enfants, nous les décrivons dans le dossier de ce mois, en pages 2 et 3. Nous vous proposons, dans le même temps, un tour d'horizon des offres d'activités, de loisirs ou de culture dispensées par la Ville de janvier à décembre, et elles sont nombreuses !
Nous vous invitons enfin à découvrir le programme des Journées de la Petite Enfance, dont la 11e édition se déroulera samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre, salle Paul Hazard. Ce temps fort annuel réunit de nombreux professionnels et partenaires de la petite enfance, pour un grand week-end festif et informatif, au bénéfice des grands autant que des petits...

Plus d'informations sur armentieres.fr

Ville contre la peine de mort

Amnesty International et la Municipalité (accompagnée par l'ERJ et le Club du Bel âge) mobilisent leurs forces pour un grand rendez-vous citoyen. Le 30 novembre, comme plus de 1 000 autres cités à travers le monde, Armentières sera « Ville pour la vie, ville contre la peine de mort ». Entre 17h et 19h face à l'Hôtel de Ville, plusieurs partenaires sensibilisés à ce combat proposeront, un riche programme. Clé de voûte de ce rassemblement : treize portraits peints spécialement pour l'événement par l'artiste Jean Michel Dutillie, seront mis à la vente aux enchères au profit d'Amnesty International.

Auparavant, dans un style spectaculaire et éloquent, des plaidoiries théâtralisées seront jouées par quatre jeunes avocats formés à l'IXAD de Lille et récemment distingués pour leur étonnante faconde. Autre action marquante, cent affiches « percutantes » issues du concours international « Posters 4 tomorrow » seront diffusées sur écran géant, au pied du Beffroi, d'ailleurs illuminé pour l'occasion. Ce faisant, les membres d'Amnesty International démarcheront le public pour signer une pétition, prétexte pour échanger avec lui sur un sujet qui fait toujours débat.

Enfin, ajoutant à l'effervescence, les acteurs de la compagnie « les Fous à réaction » donneront de leur talent pour déclamer quelques textes de grands auteurs, comme autant de coups portés à cette idée que la violence puisse venir à bout… de la violence.

« Ville pour la vie, ville contre la peine de mort »
Samedi 30 novembre
17h – 19h face à l'Hôtel de Ville

AMNESTY INTERNATIONAL

Plus d'informations sur armentieres.fr

Durant les six mois précédents les élections municipales, le Maire d'Armentières a souhaité suspendre la publication de son édito et des rubriques d'expressions politiques dans le journal, par souci d'objectivité.

sommaire

Le Cimetière en travaux

Lieu de recueillement très visité par les Armentiérois, mais aussi par de nombreuses personnes extérieures, le cimetière va être en chantier ces prochains mois : l'entrée et le muret d'enceinte seront réaménagés.

page 4

Stop aux logements indécents !

La Caisse d'Allocations Familiales et la Ville renouvellent leur coopération pour lutter contre les logements privés indécents dans le secteur. A cet effet, une charte a été signée le 9 octobre dernier…

page 5

Connaissez-vous la FNATH ?

Présente à Armentières depuis 1932, la FNATH est aux côtés des accidentés de la vie et du travail, en les accompagnant dans leurs démarches administratives ou juridiques afin de faire valoir leurs droits sociaux.

page 6

Sportifs méritants

Armentières est une ville où le sport s'écrit en majuscules ! Ainsi, la cérémonie des « sportifs méritants », le 19 octobre dernier, était l'occasion d'honorer les nombreux athlètes qui ont brillé cette année encore.

page 7

service proximité 0 811 749 749

1914 - 1918 : on collecte vos archives familiales !

Du 9 au 16 novembre prochain, la bibliothèque en ligne Europeana, en partenariat avec la Bibliothèque nationale, les Archives nationales et la Mission du Centenaire, organisent une grande collecte d'archives familiales relatives à la Première Guerre mondiale (correspondances entre les soldats et leurs proches, carnets de croquis, souvenirs écrits après la guerre, etc.).
Les Archives municipales d'Armentières participeront à cette opération aux côtés des Archives départementales du Nord. Rendez-vous le 9 novembre prochain de 10h à 18h au 22 rue Saint-Bernard à Lille. Vos documents ou objets de familles seront numérisés à cette occasion puis mis en ligne sur le site :
www.europeana1914-1918.eu.
Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site http://centenaire.org/fr/la-grande-collecte

Elagage

Les services mucipaux vont procéder à l'élagage d'arbres dans les différents quartiers de la commune. Les secteur concernés sont : rue Montgolfier, quai de Beauvais, rue Coli et le Complexe Sportif du 4 au 8 novembre ; avenue Breuvart et le Complexe Sportif du 11 au 15 novembre ; église Notre-Dame, rue Jean-Baptiste Lebas et rue du Général Leclerc du 18 au 22 novembre ; chemin de Halage, église Saint-Vaast, Maison du Temps Libre, et Complexe sportif du 25 au 29 novembre. Tout sera mis en œuvre pour minimiser les gênes éventuelles.

Permanences des conseillers délégués de quartiers

Les conseillers de quartiers tiendront des permanences, durant le mois de novembre, dans les quartiers suivants :
▸ « Bizet-Léo Lagrange » : M. Lebleu sera samedi 9 novembre, de 10h à 11h à l'Hôtel de Ville (bureau du 1er étage). Uniquement sur rendez-vous.
▸ « Saint-Roch – route d'Houplines » : L. Deronne sera samedi 9 novembre, de 10h à 11h à la Maison du Temps libre, 106 bis rue du Général Leclerc.
▸ « Salengro – Prés du Hem » : M. Dubreu sera mercredi 13 novembre, de 17h à 18h au Centre social Salengro, rue Jean-Baptiste Lebas.
▸ « Centre-ville – Gare – République – Ile de Flandre » : J.L. Merten sera mardi 5 novembre, de 10h à 11h, à l'Hôtel de Ville (bureau du 1er étage).
democratie@ville-armentieres.fr
03.61.76.08.46.

Prochain Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal se déroulera mercredi 20 novembre à 19h30 dans la salle du Conseil municipal, au premier étage de l'Hôtel de Ville.

Façades et vitrines décorées de Noël

Participez au traditionnel concours de façades et vitrines décorées de Noël organisé par l'EAA en partenariat avec la Ville et l'Office de Tourisme. Il est ouvert aux particuliers (sauf centre-ville) et commerces. Inscriptions du 18 novembre au 7 décembre. Merci de bien vouloir contacter la personne référente à votre quartier. Les jurys passeront dans le courant de la 2e quinzaine de décembre. A noter : pour réduire vos consommations d'énergie et vos dépenses, privilégiez la créativité. Les jurys y seront sensibles.

Contacts :
▪ Comité Rond-point Saint Roch : Michelle LEBLEU 03.20.35.05.94
▪ Comité du Bizet : Julien NOURRY - 107 avenue Marc Sangnier & Annie KERRINCKX – 103 rue Ernest Renan 06.77.72.27.76
▪ Comité Ile de Flandre : Bernard CATTEAU - 6 rue Nungesser & Martine COBBAERT – 4 bis avenue Marc Sangnier 03.20.77.71.15
▪ Comité route d'Houplines : Marc et Danièle 03.20.77.68.74
Comité Salengro : Danièle VERWAERDE 03.20.77.61.01
▪ Comité Léo Lagrange : Salle Marceau 150 rue Léo Lagrange - 07.81.69.34.69
▪ Comité des Prés du Hem : Chantal DUHOO 03.20.77.18.06 / 06.14.59.17.74
▪ Commerçants du centre-ville : Office de tourisme 03.20.44.18.19

Petite enfance. La Ville d'Armentières propose de nombreux services et activités pour la garde et l'éveil des enfants. Tour d'horizon.

Garder et éveiller les petits

Principal équipement et point de centralité, la Crèche municipale (agrandie et modernisée fin 2011) accueille aujourd'hui 55 enfants âgés entre 3 mois et 3 ans, dans un environnement sain et encadré, propice à la découverte de la vie en collectivité. Puéricultrices, éducatrices, auxiliaires de puériculture et agents de service : vingt personnes s'emploient quotidiennement à faciliter l'éveil des petits, déclinant ainsi le projet éducatif de l'établissement. En outre, un pédiatre détaché du Centre Hospitalier assure un accompagnement médical des enfants (voir encadré). Pour obtenir une place, l'inscription sur liste d'attente auprès du « Point accueil petite enfance » - et ce dès la grossesse - est nécessaire. Les demandes issues des foyers dont les deux parents travaillent à temps complet ou partiel sont priorisées.

Une crèche, trois formules d'accueil

Pour la garde, deux autres solutions sont proposées aux familles par la Ville : la Halte garderie et le Multi-accueil "Les Canailloux", tous deux situés rue Jean-Baptiste Lebas au sein de la Maison Parents/Enfants. La Halte garderie est un lieu encadré où les parents peuvent déposer leurs enfants librement pour une heure ou deux, voire une journée. C'est une occasion pour le « tout petit » de passer du temps auprès d'autres enfants, de se socialiser… et d'apprendre à se séparer de sa maman en douceur. Enfin, la formule proposée au Multi-accueil "Les Canaillous" combine garde permanente (8 places) et garde occasionnelle. Pour ces deux services, l'encadrement est assuré par plusieurs éducatrices et auxiliaires de puériculture.

S'amuser, se cultiver, découvrir...

Pour divertir les petits, le service municipal Vie périscolaire et loisirs se trouve en première ligne. Au fil du temps, l'offre en centres aérés s'est autant élargie que diversifiée. En plus des vacances, les accueils de loisirs fonctionnent tous les mercredis. Les enfants y bénéficient d'animations ludiques et éducatives structurées : activités physiques, arts plastiques, jeux thématiques…

D'autres services contribuent à l'épanouissement des petits armentiérois. Avec le concours des éducateurs du service des sports, des sensibilisations à de nombreuses pratiques sont proposées, y compris dans les écoles lors de la pause méridienne. En mai, c'est au tour des jardiniers de s'occuper des enfants de la Crèche et des petits éco-

liers, pour de sympathiques séances de jardinage durant l'opération « Mai la Ville en fleurs ». Puisque l'éveil au monde passe aussi par la culture, l'équipe de la Médiathèque l'Albatros propose, tout au long de l'année, des séances de lecture « A pas contés », au succès reconnu. Du reste, la

Médiathèque dispose d'un fonds important en livres et supports multimédias dédiés à la petite enfance… il suffit de pousser la porte pour en profiter !
Toujours dans le domaine de la culture, les enfants raffolent du « Jardin musical » de l'Ecole de musique municipale. Les professeurs y adaptent leurs enseignements pour les 3 à 6 ans : chant, éducation de l'oreille, rythme, découverte des instruments… les séances se déroulent sous la forme de jeux et d'images. Succès garanti !

Quand vient l'heure de l'école...

Si l'enseignement relève légitimement des instituteurs, la Ville joue néanmoins un rôle très important au sein des écoles. Propriétaire des bâtiments, elle les entretient, rénove et assure le renouvellement en matériels et fournitures de classe. Sur une année, la Mairie consacre plus de 100 000 euros à cet effet. Mais la contribution communale dépasse largement le seul cadre matériel. Habillage, hygiène des enfants, entretien des locaux, préparation des collations et des travaux manuels : ces tâches si importantes sont assurées par une trentaine d'ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles). Fonctionnaires employées par la Ville, elles aident au quotidien les enseignants et participent

activement à la vie de l'école. Enfin, la restauration scolaire complète le service apporté, avec un niveau de qualité d'ailleurs salué depuis trois ans par le prix « Saveur en Or ».

Etre gardé, s'éveiller, entrer à l'école : la collectivité ne ménage pas sa peine pour accompagner, dans les meilleures conditions, les tout premiers pas de nos enfants dans la vie.

Crèche municipale
248, quai de la Dérivation
Tél : 03.61.76.06.21
petiteenfance@ville-armentieres.fr

Service Vie périscolaire et accueils de loisirs - Rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville
Tél : 03.61.76.20.87
clsh@ville-armentieres.fr

Guichet unique (scolarité)
Rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville
Tél : 03.61.76.20.82
guichetunique@ville-armentieres.fr

La santé des enfants à la Crèche

L'équipe de la Crèche municipale travaille en lien étroit avec un pédiatre détaché du Centre hospitalier, *« à titre préventif et sanitaire »*, explique Laurence Wiart, directrice du service Petite enfance de la Mairie. Ses missions sont multiples : *« Il assure les visites médicales d'admission, vérifie que l'état de santé de l'enfant est compatible avec la vie dans l'établissement. Il propose des actions de prévention, d'hygiène et applique les mesures adaptées en cas de maladie contagieuse »*, détaille Laurence Wiart. Le cas échéant, il veille à la bonne intégration d'enfants présentant un handicap et peut établir le régime alimentaire des enfants souffrant de pathologies particulières.

Le Relais assistantes maternelles

Il existe principalement deux moyens pour faire garder son enfant en bas âge : la Crèche (cf. article ci-contre) ou chez une assistante maternelle agréée. Le recours aux services d'une assistante maternelle peut permettre plus de souplesse qu'un placement en crèche, dont les horaires sont nécessairement réguliers. Le Relais assistantes maternelles est un lieu d'information pour les parents autant que pour les assistantes maternelles elles-mêmes. Armentières compte près d'une centaine d'assistantes maternelles agréées par le Conseil Général : le RAM tient à jour la liste et la met à disposition des parents. Si le choix de l'assistante maternelle est laissé à leur libre appréciation, le RAM fournit toutefois de nombreux renseignements aux parents sur l'établissement des fiches de salaire, les contrats, les droits et devoirs. De plus, il offre un lieu d'accueil permettant aux assistantes maternelles d'emmener les enfants dont ils ont la charge pour profiter des jeux et animations proposés sur place. ■

248, quai de la Dérivation, bâtiment annexe à la crèche.
Tél : 03.61.76.06.24 - ram@ville-armentieres.fr

Les permanences administratives ont lieu les mardi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h à 11h.

La Ludothèque

le paradis du jeu !

Jeux de société, d'éveil, d'imitation, d'assemblage, jouets… La Ludothèque d'Armentières propose pour les moins de 12 ans près de 1 000 jeux différents ! L'endroit dispose également de plusieurs « coins » thématiques (jeux moteurs, filles, déguisements…). Pour un abonnement de 30 euros à l'année (par famille), les jeux peuvent être utilisés sur place ou emportés au domicile. Une auxiliaire de puériculture et une ludothécaire accueillent le public tous les mercredis, vendredis et samedis.

Bâtiment annexe à la crèche.
Tél : 03.61.76.06.27 - ludo@ville-armentieres.fr

Horaires d'ouvertures :

- mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
- vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h

PROGRAMME

Journées de la Petite Enfance

Samedi 30 novembre
et dimanche 1er décembre - salle Paul Hazard

▶ Samedi

■ **10h :** Atelier maternité animé par une sage femme et une diététicienne – Information de 2h sur les droits CPAM et CAF. ■ **10h :** Séance de psychomotricité « Gym Câline », de la naissance jusqu'à la marche acquise. ■ **10h30 :** Lecture « A pas contés » par la Médiathèque : « les plaisirs partagés ».Traduit en langage des signes par une animatrice de l'Association ALPC. ■ **11h :** Séance de psychomotricité « Gym Câline », de la marche à 3 ans. ■ **11h :** Atelier Chansons, comptines et jeux de doigts. ■ **11h30 :** Inauguration. ■ **14h :** Partage autour de l'arrivée d'un bébé, « Entre parents on se comprend », par la Leche League. ■ **14h30 :** Animation jeux par la ludothèque : « Taboo Junior » et « Bonjour Robert » à partir de 7 ans. ■ **15h :** Atelier chansons, comptines et jeux de doigts ■ **16h :** Spectacle « Les marionnettes font la fête », par la Médiathèque. ■ **17h :** Atelier chansons, comptines et jeux de doigts.

▶ Dimanche

■ **10h30 :** Spectacle « Les marionnettes font la fête », par la médiathèque. ■ **11h :** Atelier chansons, comptines et jeux de doigts. ■ **11h30 :** Animation jeux par la ludothèque : « Pictionnary » et « Bonjour Simone ». ■ **15h :** Atelier chansons, comptines et jeux de doigts. ■ **16h :** Spectacle « TAKOTAM », éveil musical (4 mois à 4 ans).

Et, tout le week-end, retrouvez un atelier cuisine parent–enfant autour du fruit, par le service « Promotion Santé et Handicap » !

Evénement. Le temps d'un week-end, les Journées de la Petite Enfance s'ouvrent à vous...

Le grand week-end de la petite enfance

Toute l'énergie mobilisée par la Ville et ses partenaires institutionnels, jour après jour, pour accueillir et faire grandir nos enfants dans les meilleures conditions, mais aussi guider les parents, répondre à leurs attentes et trouver des solutions à leurs problèmes… tous ces efforts méritaient bien l'organisation d'un grand temps fort, fédérateur et ouvert à tous : c'est ce que proposent les « Journées de la Petite Enfance », soit un week-end « vitrine » des actions et services dédiés à ce secteur où les besoins sont si nombreux.

« Les plaisirs en famille »

Cette 11e édition des JPE prendra la forme d'un vaste forum où chaque stand déclinera le thème des « plaisirs en famille » : *« Nous avons demandé à chaque partenaire de prévoir une animation que les parents partageront avec leurs enfants »*, indique Laurence Wiart, directrice du service municipal de la Petite enfance. Préparer ensemble un goûter d'anniversaire, cuisiner, jouer à des jeux de société grâce à la Ludothèque décentralisée, créer l'arbre généalogique de la famille, chanter, se maquiller, se prendre en photo et repartir avec le cliché dans un joli cadre… il y en aura pour tous les goûts !

A la rencontre des professionnels

Grâce à la participation d'établissements tels la CAF, la CPAM ou l'UTPAS, les JPE sont aussi un moment choisi pour trouver les réponses aux questions que l'on se pose au sujet de son enfant : santé, vaccinations, versement des différentes aides et allocations... Plusieurs structures et associations spécialisées dans le handicap, comme l'EPSM, l'ANAJI (Institut d'éducation motrice) ou encore l'ALPC (association oeuvrant pour les personnes atteintes de surdité) tiendront également un stand d'information. *« Face à un enfant chez qui on constate certains retards dans le développement, les familles sont parfois démunies et ne savent pas où aller »*, souligne Laurence Wiart. *« Dans certains cas, il est difficile d'oser franchir la porte des établissements spécialisés. Le forum propose un point d'accroche et facilite ainsi la prise de contacts ».*

Aider les parents

Elever un enfant est une mission qu'il faut relever quotidiennement et qui, tôt ou tard, interroge les parents sur leur propre rôle. Bien sûr, il n'existe pas de mode d'emploi ni de méthode toute faite, mais il est possible de trouver des soutiens. Des professionnels et bénévoles spécialistes de la relation parents/enfants seront donc présents à ces JPE et sauront guider papas et mamans. Notamment, des personnels du lieu d'accueil « Pierrot la lune » et « Colombine » seront présents pour faire découvrir ce service de la Mairie dont les maîtres mots sont accueil, écoute, rencontre et accompagnement.
Les Journées de la Petite Enfance se dérouleront le 30 novembre et le 1er décembre, salle Paul Hazard. Et comme toujours, c'est entièrement gratuit ! ■

Banque alimentaire

Armentières s'associe à la collecte nationale de la banque alimentaire qui aura lieu samedi 30 novembre 2013. Cette collecte consiste à rassembler des denrées alimentaires non périssables (riz, légumes secs, conserves de poissons ou de légumes, farines, café, chocolat, huile, petits pots pour enfants…). Des véhicules sillonneront les rues de la ville sera durant cette même journée. Il est aussi possible de déposer des dons en Salle Justice de Paix de l'Hôtel de Ville le même jour de 8h30 à 18h.
Les 29 et 30 novembre, des collectes auront également lieu à la sortie des supermarchés pour recueillir les denrées. Merci à tous pour votre solidarité !

Ancien site EDF

L'ancien site EDF situé rue Jean Jaurès va être déconstruit à compter de la deuxième quinzaine de novembre. Cette opération s'étalera sur 5 mois. Le site verra prochainement la construction d'une zone de logements. Avec les chantiers du nouveau collège et de la nouvelle Halle des sports « Breuvart », le quartier de la Route d'Houplines poursuit ainsi sa mutation.

Rue du 14 juillet

Rue du 14 juillet, le terrain qui était anciennement occupé par l'enseigne Boulanger, étendu sur 1 300 m2, a été nettoyé et tapi d'un lit de terre végétale avec la participation des élèves en CAP à l'Institut Saint-Louis. L'AFEJI, dans le cadre de sa section horticole, y aménagera un petit jardin urbain agréable. Plus tard, un nouveau bâtiment de logements sera construit par le bailleur social « Cottage ».

Chèque senior du CCAS

Afin de bénéficier du chèque cadeau remis aux seniors à l'occasion des fêtes de Noël, les Armentièrois de 65 ans et plus peuvent d'ores et déjà retirer un imprimé au Service d'Aide à Domicile, 2 rue de Messines. Il doit être complété et renvoyé pour le 22 novembre 2013 au plus tard, accompagné de la copie d'avis d'imposition 2013 sur les revenus de 2012.

La ligne 14 "impôts sur les revenus soumis au barème" de l'avis d'imposition doit être égal à 0. Les personnes remplissant les conditions d'obtention du chèque recevront un courrier les invitant à se présenter au CCAS dans le courant du mois de décembre munies d'une pièce d'identité. Pour celles qui ne pourront se présenter, une procuration sera demandée. Pour des raisons de sécurité, aucun chèque ne peut être transmis par courrier.

Pôle des Politiques Gérontologiques
Logement Foyer "les Prés du Hem"
2, rue de Messines - 03.20.77.00.20

Sur le diabète

Dans le cadre de la Journée Mondiale du Diabète, la CPAM des Flandres organise en partenariat avec la ville d'Armentières, le Centre Hospitalier d'Armentières et l'Association des diabétiques de la Flandre Maritime (ADFM), une journée d'information et de dépistage du diabète vendredi 15 novembre de 9h à 12h sur le marché, place Chanzy.

CPAM des Flandres
Pôle Santé Publique, Service Prévention - 03 20 44 38 71

50 ans de jumelage...

Armentières et cousine allemande Osterode fêtent les 50 ans de leur jumelage. Le 23 novembre, une grande soirée de gala aura lieu au Vivat entre les délégations des deux villes, ainsi que les associations parties prenantes du jumelage. Egalement, le public pourra visiter deux expositions : des œuvres du caricaturiste Plantu, en Médiathèque et des photographies de notre ville jumelle, Osterode, en mairie (du 21 au 24 novembre). Le mois prochain, « Armentières, le Journal » reviendra en détails sur cet événement.

Tranquillité publique. Depuis le mois de septembre, quatre Agents de Surveillance de la Voie Publique assurent leurs missions à vélo. Portrait de cette « Brigade verte ».

Quand les ASVP passent du bleu au vert !

La Brigade verte se déplace plus facilement. Ici, sur les berges de la Lys...

Ils sont pourtant toujours équipés de leur tenue bleue… Mais depuis le mois de septembre, quatre des huit Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) de la Ville d'Armentières forment la nouvelle « Brigade verte ». Martine, Sébastien, Norman et Johann sillonnent les rues de la commune non plus seulement à pied ou en voiture, mais à bicyclette. *« En 3 minutes, on est sur place, et en plus, c'est écologique ! »*, s'exclame Johann. Quand les conditions climatiques le permettent, les quatre agents assurent donc leurs missions de prévention et de sécurité à vélo sur un territoire plus facilement accessible : *« ils peuvent désormais se rendre le long de la Lys, de la coulée verte et dans certaines ruelles, ce qui n'était pas possible en voiture et demandait plus de temps à pied »*, précise Carole Papy, coordinatrice des équipes de terrain. Autre avantage de la Brigade verte : sa réactivité d'intervention. Plus rapide que de s'empêtrer dans le trafic automobile, grimper sur le vélo permet aux agents de se rendre vite sur les lieux, au plus proche des habitants : *« il y a quelques jours, une personne en situation de handicap nous a contacté car la place destinée aux personnes à mobilité réduite était monopolisée par un conducteur non handicapé. Nous sommes intervenus rapidement. Cette personne en était très contente »*, ajoute Johann. La Brigade verte sera très prochainement renforcée par le recrutement de plusieurs emplois d'avenir.

Prévention et sécurité

Au delà de leurs missions d'accompagnement aux nombreux événements de la Ville (Fête des Nieulles, 14 juillet…), les ASVP ont volontairement un rôle préventif comme sur les déjections canines et les dépôts sauvages de déchets par exemple : *« nous ne faisons pas seulement de la verbalisation, loin de là ! Nous sommes d'abord à l'écoute des habitants que l'on rencontre. Cette proximité nous permet de relayer auprès de notre direction certains problèmes rencontrés par les citoyens »*, précise Martine, ASVP et partenaire de la Brigade verte. Epaulés par les Médiateurs sociaux (vêtus de rouge) et par les Patrouilleurs scolaires visibles grâce à leurs manteaux jaunes, les huit ASVP et leurs collègues travaillent en équipe pour renforcer, au quotidien, le mieux vivre ensemble à Armentières.

Cimetière. Entretenu et rénové en permanence par la Ville, le cimetière voit s'ouvrir un chantier important…

Cimetière d'hier, Cimetière d'aujourd'hui !

Etendu sur 10 hectares et abritant près de 33 000 sépultures desservies par 400 allées, le Cimetière communal est un lieu très visité par les Armentiérois, singulièrement à l'époque de la Toussaint. Ce lieu propice au recueillement doit bénéficier d'un entretien très régulier par la Ville. Ainsi, une nouvelle vague de travaux a été engagée par les services municipaux, permettant de déboucher progressivement à une requalification de l'entrée ainsi que du mur d'enceinte. Le portail sera remplacé par un ensemble plus large et moderne, tout en conservant le caractère sobre qu'impose évidemment le site. De part et d'autre, les murs formant la demi rotonde seront agrémentés de plantations (arbustes, fleurs…). L'entrée secondaire sera également requalifiée, notamment avec l'installation d'un nouveau portail similaire à celui de l'entrée principale.

Mais le plus gros travail consistera à casser l'actuel mur d'enceinte en béton pour créer un nouveau muret plus élégant, en briques claires, jalonné en différents endroits de grilles et de touches de briques noires afin d'assurer l'harmonie de l'ensemble. Ce chantier, qui sera réalisé par les agents municipaux, nécessitera de longues semaines de main d'oeuvre car le muret s'étire sur près de 300 mètres ! Cette étape de maçonnerie démarrera au printemps.

Des briques pour remplacer le béton

Ces réalisations en cours sont le prolongement de plusieurs travaux réalisés précédemment comme la rénovation des vestiaires utilisés par les deux agents funéraires municipaux, l'extension de l'espace cinéraire, la rénovation du carré militaire 1914-1918, l'installation de bancs, etc.

Ainsi, tout au long de l'année, les services municipaux sont à pied d'œuvre sur le site. D'ailleurs, en cette période de recueillement de la Toussaint, un soin tout particulier au fleurissement des accès du cimetière a été apporté.

Le Cimetière en 1930 (en haut) et en 1961 (en bas).

Ce visuel mêlant photo et dessin 3D préfigure la future entrée du Cimetière.

Habitat. De nombreux logements privés anciens ne sont plus aux normes...

Résorber les logements « indécents »

La CAF du Nord et la Ville d'Armentières ont signé une charte contre les logements indécents.

Mercredi 9 octobre à l'Hôtel de Ville, Bernard Haesebroeck, Maire d'Armentières, et Lydie Librizzi, présidente du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Nord, ont co-signé une charte renforçant leur collaboration dans la lutte contre les logements indécents dans le parc privé. *« Notre ville a une longue tradition ouvrière, avec encore près de 400 logements en courées »*, donne en exemple Bernard Haesebroeck. *« Ce sont des habitations qui prennent de l'âge et certaines d'entre elles ne répondent plus à toutes les normes »*.

Installation électrique vétuste, exiguïté des pièces, isolation thermique insuffisante, problèmes d'aération… : voilà les signes caractéristiques d'un logement indécent. Ce sont autant de menaces pour l'intégrité et la santé des occupants. Sur Armentières, de nombreux logements identifiés par la CAF seront prochainement diagnostiqués par un agent municipal spécialisé : l'Inspecteur de l'environnement urbain. Ce dernier se déplace dans les domiciles ciblés pour effectuer les constatations requises, notamment en mesurant les surfaces, le taux d'humidité ou le taux de monoxyde de carbone présents dans le logement. Il effectue également des contrôles visuels sur les installations (chauffage, huisseries, électricité, état général…) et dresse, finalement, un rapport sur la base duquel est définie la liste des travaux recommandés au propriétaire. En cas de refus de ce dernier, plusieurs procédures peuvent être engagées et la CAF pourra suspendre l'allocation logement…

Le droit à la dignité

« On ne peut vivre et élever des enfants dans un logement indigne. Vivre en toute sécurité est un droit fondamental pour chacun et doit le rester », a plaidé Lydie Librizzi, présidente du conseil d'administration de la CAF du Nord. Consciente des contraintes financières que l'injonction de travaux peut occasionner, la Ville accompagnera par des conseils adaptés les propriétaires aux revenus modestes afin qu'ils puissent bénéficier des différentes subventions existantes.

Un nouveau marché à la Gare !

Pour capter les quelques 5 000 personnes qui transitent chaque jour par la Gare SNCF, la Ville a souhaité installer un marché de fin de journée, qui sera le premier de cette nature au nord de Paris.

Dès mardi 29 octobre, une dizaine de commerçants installeront leurs étals rue de la Gare, de 16h à 21h. Fruits, légumes, charcuteries, fleurs, plats asiatiques, crêpes, fromages… Les chalands pourront y retrouver de nombreux produits du terroir axés sur la qualité. Le marché accueillera un commerçant distingué du Mercure d'Or, mais aussi de jeunes entrepreneurs qui débutent dans le métier.

Pour lors de ce lancement, les commerçants non sédentaires organiseront, mardi 29 octobre, une opération de distribution de cabas à toute la clientèle : *« Trois paniers garnis d'une valeur de 50 euros seront aussi offerts au cours de cette soirée »*, détaille Xavier Bonnet, responsable à la Fédération nationale des syndicats des commerçants des marchés de France.

Marché de la Gare
Tous les mardis de 16h à 21h
Rue de la Gare

Octobre en photos

Oui au dépistage !

Les participantes à la « marche rose » ont réalisé ce ruban pour sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein.

Non à la misère !

Pour la Journée mondiale du refus de la misère, les élèves des écoles Anatole France et Jean Macé ont orné l'Arbre de la solidarité de multiples messages d'espoir.

Plus d'informations sur armentieres.fr

E-administration. La Ville poursuit son chemin vers la dématérialisation de nombreuses démarches. Explications.

Dématérialisation : plus vite, plus simple, plus fiable

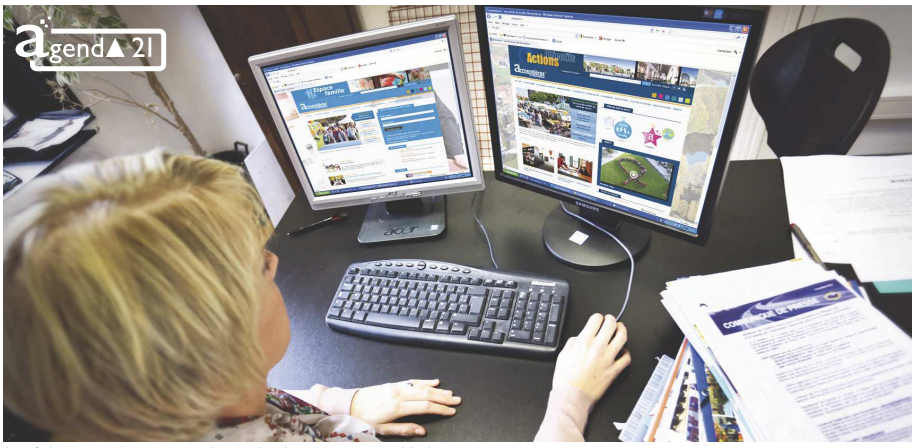

Les fichiers numériques remplacent le plus souvent possible le papier.

Depuis plusieurs années maintenant, la Ville d'Armentières est engagée dans un processus de dématérialisation de son fonctionnement : en résumant à gros bords, l'opération consiste à remplacer les impressions « papier » par des transmissions de fichiers informatiques. Cette révolution touche aussi de nombreux domaines en améliorant, au passage, le service rendu « en ligne » à la population : *« les Armentiérois peuvent et pourront toujours faire leurs démarches administratives en Mairie. Nous leur offrons simplement une alternative »*, explique Nicolas Lonvin, Directeur général des services de la Ville. En effet, depuis l'année dernière, les familles armentiéroises peuvent effectuer plusieurs démarches sur le portail Internet « Espace famille » : inscriptions aux centres de loisirs, dans une école publique, consultations des menus de la restauration collective, paiements des activités en ligne… et bien d'autres formalités réalisées en quelques clics depuis son domicile sur le site Internet de la Ville, quelle que soit l'heure ! C'est aussi le cas des actes d'état-civil qui peuvent désormais être sollicités à partir d'un ordinateur (actes de naissance, de mariage ou de décès), ou depuis peu, de certaines demandes d'urbanisme.

Pour un service public modernisé

Cette mutation concerne également de nombreuses procédures invisibles pour les usagers… mais très utiles ! Fin 2012, la signature d'une convention de dématérialisation avec la Direction générale des Finances publiques permet des échanges de comptabilité instantanés entre la Collectivité et le Trésor public, pour les 45 millions d'euros de dépenses et recettes en 2013 : *« désormais tous les actes pris par la municipalité sont acheminés par flux numériques sécurisés vers les services de l'Etat »*. Précédemment, la validation d'une délibération du Conseil municipal par la Préfecture prenait parfois jusqu'à deux semaines… Désormais, elle est exécutoire dès le lendemain de son vote par notre conseil ! En plus d'économiser des allers-retours en Préfecture, à Lille, chargés de gros dossiers (avec le risque de perte de documents), ce nouveau système permet donc de fiabiliser les envois sécurisés informatiquement… et totalement gratuits ! Le fonctionnement interne de la Mairie est, lui aussi, engagé de longue date dans l'ère numérique, avec tout récemment la scannérisation de tous les courriers adressés par les habitants, associations et structures institutionnelles. Qu'elle concerne le fonctionnement de l'administration ou le service rendu aux citoyens, cette révolution numérique constitue la modernisation du service public du 21ème siècle dans laquelle la Mairie d'Armentières a pris toute sa place !

Plus d'informations sur armentieres.fr

En bref...

Journées Bonheur

Ouverte à tous les seniors, une Journée Bonheur "Bal Viennois" est organisée samedi 30 novembre dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville. Les inscriptions auront lieu jeudi 14 et vendredi 15 novembre au Guichet Unique, en mairie d'Armentières (rez-de-chaussée), ouvert de 9h15 à 11h30. Pour vous inscrire à la Journée Bonheur "Banquet de Noël" qui se déroule aux Salons Kennedy à la Chapelle d'Armentières au mois de décembre, il vous faudra venir le mardi 3 ou mercredi 4 décembre au Guichet Unique en mairie entre 9h15 et 11h30. Pour les inscriptions, merci de bien vouloir vous munir de votre carte d'adhérent Bel Age ainsi que votre passeport « Vivacité ». **Tarifs : de 13 € à 46 € selon les cas.**

Service Seniors : 03.61.76.08.44

Quatuor

Dimanche 17 novembre à 16h dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville aura lieu un concert du Quatuor Ebène. La venue de cette formation à Armentières est un événement, le Quatuor Ebène étant mondialement renommé. Au programme, les compositeurs Haydn, Bartok et Schuman. Tarifs : 9€ / 5€ (moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minimas sociaux).
Informations au 03.61.76.08.47

A mousse toi

Le service Promotion santé et handicap poursuit son travail de fourmi sur le terrain, au bénéfice de la santé des enfants. Les classes de moyenne section, grande section, CP et CE2 de l'ensemble des écoles bénéficient cet automne de l'action "A mousse toi". Objectif de l'action : enrichir les connaissances des enfants en matière d'hygiène corporelle et favoriser l'apprentissage des bons gestes quotidiens.

Thérapeute

Karine Chevalerias s'est installée en centre-ville en tant que thérapeute analytique, pratique qui s'adresse aux personnes en souffrance dans leur vie personnelle ou professionnelle, ainsi qu'à ceux qui souhaitent accéder à une meilleure connaissance d'eux-mêmes. **Tél. : 06.09.58.67.65**
www.karine-chevalerias.com

Au Bizet

Le comité d'entraide et d'animation du quartier du Bizet organise une journée concert dimanche 1er décembre à partir de 12h au restaurant Léon Blum. Laurette Goubelle interprétera les plus grands succès d'Edith Piaf. Le tarif est de 25€ pour les adultes et de 10 € pour les enfants. Les réservations doivent être effectuées avant le 20 novembre auprès d'Annie Kerrinckx au **03.20.77.44.40.**

Aux Prés du Hem

Les membres du Comité de quartier des Prés du Hem distribueront les colis de Noël à l'école Anatole France samedi 30 novembre de 14h à 18h. Plus de renseignements auprès de Chantal Duhoo au **06.14.59.17.74.**

A l'ERC

L'Espace Ressources Cancers, avenue Breuvart, ouvre ses portes les mardi 12 et mercredi 13 novembre 2013 au grand public. Plus d'informations auprès de l'équipe de l'ERC au **03.20.38.83.06.**

Nouveau commerce

Le magasin M2TInformatique a ouvert ses portes 4, rue des Résistants. Son équipe vous propose conseils, réparation, maintenance et vente d'ordinateurs, mais aussi d'accessoires, de consommables et de téléphonie mobile. M2TInformatique au **03.20.35.60.06.**

Journal municipal de la ville d'Armentières n°79/ novembre 2013, édité à 13 500 ex.
Place du Général de Gaulle - BP 20119
59427 Armentières cedex - Tél. : 03.61.76.03.90
Directeur de publication : Bernard HAESEBROECK
Directeur de la rédaction : Sébastien POLLET
Rédacteur en chef : François DUFAY
Rédaction : Laureen DUFLOS
A contribué à ce numéro : Valentine BOUCHEZ
Création graphique : Franck CHAUWIN
Photographies : Samuel AMEZ - David MARTIN
Réalisation : Eric WILLEMS - Franck CHAUWIN
Diffusion : DEFI, association intermédiaire
Dépôt légal : en cours - NOVEMBRE 2013
armentieres lejournal@ville-armentieres.fr

Insertion. L'association RERS Flandre Lys organise, samedi 19 novembre, une Journée de la Solidarité Active destinée aux allocataires du RSA.

Un forum pour l'insertion sociale et professionnelle

Une façon originale de mettre en avant le programme...

Mardi 19 novembre, de 9h à 15h30, de nombreuses structures œuvrant pour l'insertion sociale et professionnelle se réuniront au sein du restaurant « A tire d'ailes » de la Base des Prés du Hem pour la « Journée de la Solidarité Active ». Organisé par l'association RERS (Réseaux d'Echange Réciproque de Savoirs) Flandre Lys, en partenariat avec le Département du Nord et la Région Nord-Pas-de-Calais, ce rendez-vous signe sa deuxième édition : *« cette journée est destinée aux allocataires du Revenu de Solidarité Active. Ils ne connaissent pas forcement toutes les possibilités s'offrant à eux qui leur permettraient de prendre un nouvel envol »*, débute Etienne Cordier, coordinateur de l'événement. Formation, aide administrative, bien-être, accès à l'emploi… Une cinquantaine d'organisations répondront aux interrogations des visiteurs. L'association armentiéroise Culture et Liberté présentera, par exemple, ses nombreux ateliers comme le feront également le Club Léo Lagrange et le Centre social « Les 4 saisons » : *« nous souhaitons que l'allocataire soit acteur de son parcours. Qu'il découvre, par ses propres moyens, les nombreuses solutions existantes pour lutter contre l'exclusion »*, ajoute Etienne Cordier.

Un tremplin pour l'expression

Dans la matinée, des tables rondes d'expression seront formées : *« de nombreux groupes d'expression sont en place dans plusieurs villes du département depuis quelques temps. Certains de leurs membres participeront à la Journée de la Solidarité Active »*, détaille Etienne Cordier. A travers ces ateliers, RERS Flandre Lys souhaite avant tout faire interagir les allocataires du RSA, mais aussi établir un état des lieux de la politique d'insertion sur le territoire : *« c'est important pour nous d'avoir leur avis »*. A 11h30, une troupe de théâtre s'installera le temps d'une petite représentation sur le thème « Ma vie quotidienne au RSA » ; une autre façon de briser les barrières du silence et d'échanger avec les allocataires. En 2012, la première édition de la Journée de la Solidarité Active avait rencontré un franc succès auprès de ses 350 visiteurs : *« notre réussite a été, et sera toujours, de faire de cette journée un moment de convivialité »*, conclut Etienne Cordier.
Pour se rendre au forum, deux lignes de bus seront mises en place gratuitement, mardi 19 novembre. La première partira d'Hazebrouck, passera par Merville pour arriver à Armentières. La seconde démarrera de Steenvoorde, suivra la direction de Bailleul pour terminer sa route aux Prés du Hem.

Droits. La Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés vient en aide et défend les droits sociaux des personnes handicapées.

La FNATH renforce sa présence à Armentières

L'équipe de la FNATH à Armentières vous accueille au 58, rue Jules Ferry.

A l'origine en soutien aux « mutilés du travail », cette association constituée presque exclusivement de bénévoles et forte de plus de 200 000 adhérents en France, a progressivement élargi son objet social en se plaçant, plus généralement, aux côtés des accidentés de la vie.
Toutefois, c'est encore bien souvent dans un contexte professionnel que la FNATH apporte son appui. Veiller au respect des droits sociaux des victimes - par exemple en obtenant qu'un accident du travail soit reconnu en maladie professionnelle - est au cœur de l'action de la FNATH. *« Nous accompagnons les personnes en gérant leur dossier jusqu'au bout de la procédure, que ce soit au Tribunal du contentieux de l'incapacité, au Tribunal des affaires de sécurité sociale ou aux Prud'hommes »*, relève Bernard Sarrasin, président du groupement du Nord. La FNATH compte en ses rangs des juristes et des avocats mais aussi des médecins : *« Nous montons un dossier médical à côté du juridique, c'est là notre grande force »*.

Dernier recours

Quand survient le handicap, les personnes se heurtent parfois à de nombreux obstacles dans leur vie professionnelle autant que dans leur vie privée : se faire reconnaître en tant que travailleur handicapé, obtenir de l'employeur un reclassement dans de bonnes conditions le cas échéant ou encore faire respecter les termes d'un contrat d'assurance… *« Les gens viennent souvent nous voir en dernière limite »*, constate Bernard Sarrasin, qui revendique *« un taux de 80% de réussite »* sur les cas traités par son association.

Lobbying

La FNATH est présente dans plusieurs instances pour faire valoir les droits des usagers, telles la Commission d'accessibilité de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) ou le conseil d'administration de la CPAM. En outre, elle fait entendre sa voix, à l'échelle nationale auprès des autorités, sur des sujets importants tels le scandale du « Mediator » ou celui de l'amiante, plaidant inlassablement pour l'ouverture d'un grand procès.

ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE
fnath.org

La FNATH à Armentières

Depuis la rentrée, l'association bénéficie d'un nouveau local mieux adapté, rue Jules Ferry. La FNATH à Armentières, c'est une très longue histoire. *« Notre section s'est créée en 1932 »*, rappelle Bernard Clément, responsable local. Chaque année, les bénévoles de l'association reçoivent *« près de 300 personnes de tout l'Armentiérois »*, précise-t-il. *« Nous accueillons sans rendez-vous aux heures d'ouverture de nos permanences »*, complète-t-il. Soit tous les 1er et 3e lundis, 2e et 4e samedis de chaque mois entre 9h30 et 12h.

Permanence FNATH, 58 rue Jules Ferry.
Tél. : 03 20 44 20 16 / 06 65 64 75 08

Cérémonie des sportifs méritants

Chaque année, au mois d'octobre, la cérémonie des sportifs méritants rassemble les nombreuses associations sportives de la Ville. Samedi 19 octobre, vingt-trois clubs ont été mis à l'honneur, regroupant toutes les disciplines : de la boxe française à la pêche en passant par la voile : *« Armentières compte 5 500 licenciés sur son territoire… C'est précieux d'avoir un tissu associatif et sportif aussi attractif »*, souligne François Thibaut, Directeur des sports.
Armentières TV a rencontré ces athlètes locaux lors de la cérémonie. Retrouvez toutes les vidéos sur le site Internet de la ville : armentieres.fr !

Vingt trois clubs ont été honorés lors de la cérémonie.

Plus d'informations sur armentieres.fr

Portraits. Samedi 19 octobre dernier, les sportifs méritants ont été mis l'honneur lors d'une cérémonie qui leur est dédiée. Rencontre avec quatre d'entre eux.

Des sportifs au top de leur forme !

Enzo Trombetta
13 ans

Tir à l'arc
4e aux Championnats de France

« J'ai commencé à pratiquer le tir à l'arc avec mon père dans mon jardin. C'est une passion que je partage encore aujourd'hui avec lui et mon petit frère de 8 ans. Il y a 5 ans, nous nous sommes inscrits au club des Archers réunis armentiérois. J'aime ce sport car il demande beaucoup de concentration et de précision. L'année dernière, je suis arrivé en 4e position aux Championnats de France ; j'étais tellement stressé que j'ai manqué de peu le podium. Je suis un peu déçu, mais content de moi en même temps. Je vais tout faire pour être premier cette année ! »

Valentin Hennebert
14 ans

Lutte
Vainqueur du tournoi de Lille

« J'ai découvert la lutte au collège. J'ai toujours voulu faire un sport en dehors de l'école ; c'est pour cette raison que je me suis inscrit au club d'Armentières, dans la catégorie des minimes moins de 70 kg. J'aime ce sport de combat car il y a beaucoup de contact et de prises. J'ai fait une belle année grâce à mon entraîneur, Michel. Il m'apprend beaucoup de choses. Il y a quelques semaines, j'ai passé avec succès l'examen de jeune arbitre. Désormais, je peux officier en tant qu'arbitre lors des compétitions des poussins. Je souhaiterais continuer sur cette lancée ».

Catherine Ribot & Ikita
56 ans

Agility
Championnes de France

« Ikita, mon chien d'eau espagnol de 8 ans et demi, et moi-même avons remporté le Championnat de France en agility en 2012. Nous nous entraînons deux à trois fois par semaine au Complexe sportif Léo Lagrange. Grâce à ce sport, une réelle complicité s'est établie entre elle et moi ; d'autant plus que le chien s'amuse pendant les répétitions et les compétitions. J'aimerais me lancer un nouveau défi cette année en réalisant les mêmes prouesses avec Aimara, mon autre chien de 4 ans, tout en continuant d'entraîner les nouveaux membres du club ».

Romane Chavatte
18 ans

Planche à voile
1ère de la Ligue Nord-Pas-de-Calais

« J'adore cette sensation de vitesse quand je suis sur ma planche à voile. Auparavant, je pratiquais ce sport en loisirs avec ma sœur. Puis un jour, j'ai tenté ma chance au sein de la section du club Léo Lagrange. Il y a une superbe ambiance ! Depuis, je suis en sport étude à Boulogne-sur-Mer ; je m'y entraîne trois fois par semaine. La planche à voile demande beaucoup de technique, surtout quand il y a un fort vent. Je suis première de la Ligue Nord-Pas-de-Calais cette année… C'est génial ! Je remercie tous les membres du club pour leur soutien ».

Le Vivat Novembre

▶ ORCHESTRE NATIONAL DE LILLE
Programme Beethoven – Schumann – Strauss R.
Vendredi 8 novembre - 20h
Une traversée du XIXe siècle en musique !

▶ HOMO SAPIENS
Philippe Cancel / Compagnie Poly-Sons

Samedi 16 novembre - 16h30
Un film d'animation mêlé à un concert pop, rock, reggae, pour les 4 ans... et plus !

▶ POSITIONS
Ivana Müller
Mercredi 20 novembre - 20h
Un spectacle du festival Next qui fait la part belle à l'imagination que l'échange permet.
Au Centre d'arts Buda de Courtrai On vous emmène en bus, départ à 18h45 du Vivat !

▶ THE SCOTTISH PLAY
Cédric Orain / La traversée
Vendredi 22 novembre - 20h
Une tragédie de Shakespeare qui porte en elle une malédiction : ne dites jamais Macbeth dans un théâtre, cela porte malheur !

▶ INTERGALACTIC & LET IT BE ALL OF ME, AT LAST
Andrea Bozic & Herman Diephuis
Mardi 26 novembre - 20h
Soirée partagée au Vivat : une performance « intergalactique » et un spectacle de danse mélangeant soli et duo.

www.levivat.net

Pour plus d'infos
Le Vivat Scène Conventionnée
Place Saint-Vaast 59280 Armentières
03.20.77.18.77
contact@levivat.net

Chorales. Les amateurs de musique chantée seront aux anges, les 9 et 10 novembre, pour le Concours national de chorales…

Plus de 450 choristes à Armentières

En plus du gala, le public peut assister à l'intégralité du concours.

Armentières accueille les 9 et 10 novembre prochains le Concours national de chorales, organisé par la Fédération régionale des sociétés musicales du Nord – Pas-de-Calais et la Ville, sous l'égide de la Confédération musicale de France. Chose inhabituelle, c'est un concert de gala (au Vivat, entrée gratuite) qui ouvrira la manifestation (programme complet ci-contre).

Mais ce sera dimanche que les participants entreront dans le vif du sujet ! Dix chorales venues de la région, de Picardie, du Poitou et de Normandie seront en lice, soit près de 450 choristes ! Rendez-vous toute la matinée à partir de 9h en deux lieux différents : à l'École de musique (auditorium et salle Pierre Lecocq), et en Mairie (salle du Conseil municipal). Le public est invité à assister au concours, gratuitement, dans la limite des places disponibles.

L'après-midi, hors concours, certaines chorales se produiront dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville avec une programmation de leur choix.

Enfin, à 16h, au Vivat, aura lieu la cérémonie de remise des prix avec une nouvelle audition des trois premiers lauréats !

Concert de gala au Vivat le 9 novembre à 19 h

Poly… Sons
Chef de coeur : Eric Linne
- « Come again » de J. Dowland (1563-1626)
- "Tanzen und Springen » de H.L. Hassler (1564-1612)
- « C'est d'ici que je vous écris » de Calogero ; harmonisation : C. Turcotte
- « Creep » de Radiohead
- « Je connais des bateaux » de Mannick ; harmonisation : J. Frochot

Choral Armentierois
Chef de Coeur : Eric Linne
- « My Lord What a morning », Negro spiritual (traditionnel)
- « Cantique de Jean Racine », de G. Fauré
- « Ay Linda Amiga », anonyme espagnol du XVIème siècle
- « Les moulins de mon cœur », M & A Bergman, M. legrand ; paroles : E. Marnay ; harmonisation : C. Duhamel
- « Deux enfants au soleil » de J.Ferrat ; Paroles : C. Delecluse ; harmonisation : J.frochot

Cercle Vocal de la Lys
Chef de cœur : Frédéric Morel
- « L'amitié » de Gérard Bourgeois ; harmonie Christian Duhamel
- « Tollité Hostias » de C. Saint Saens
- « Améno » de E. Levy ; paroles de Levy et Protheroe
- « La Mémoire d'Abraham » de J.J. Goldman ; harmonisation : Claude Turlotte
- « Wen you beleeve » de Stephen Schwartz

Entrée gratuite. Les places sont à retirer préalablement au Vivat.

La filature Breuvart

Plus d'informations sur armentieres.fr

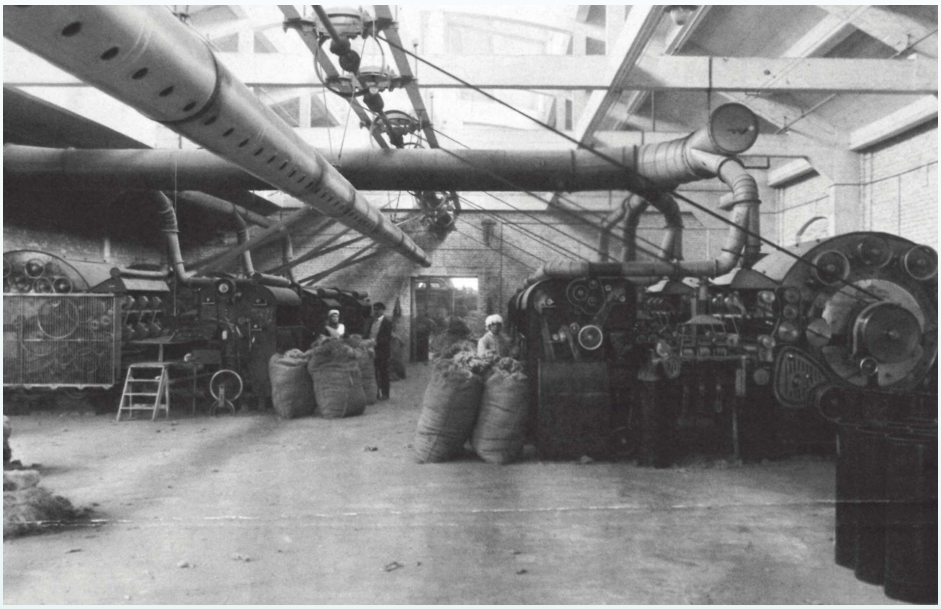

Vue de l'intérieur de la filature Breuvart en 1921 suite à sa reconstruction (référence archives : 3 Fi 14048).

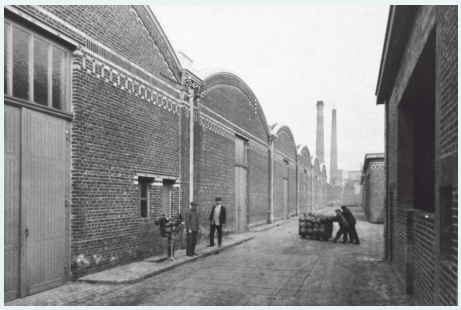

Vue de l'extérieur de la filature Breuvart en 1921 suite à sa reconstruction (référence archives : 3 Fi 14051).

Breuvart, à l'heure du chantier de la Halle des sports.

La filature Breuvart est fondée en 1862 par Alfred Breuvart (1826-1912). Son frère, Eugène (1828-1904), est quant à lui le fondateur de la brasserie Breuvart, située rue de Flandre (rue des Fusillés aujourd'hui).

Filature modeste à l'origine, elle s'agrandit peu à peu et occupe un vaste terrain situé au bout de l'Avenue Breuvart, voie d'accès à l'établissement ouverte dès 1862. A la veille de la Première Guerre mondiale, la filature employait 370 personnes et était équipée de 6 000 broches actionnées par 3 machines à vapeur.

Située à deux kilomètres du front, l'usine est presque totalement détruite par un obus incendiaire en 1917 et son matériel fortement endommagé durant la période d'occupation.

En 1919, les ruines sont dégagées et la filature est la première à reprendre son activité à Armentières dès 1922. En 1925, la filature est à nouveau équipée de 6000 broches et emploie 280 personnes. Elle est également endommagée par les bombardements durant la Seconde Guerre mondiale. En avril 1944, un abri de défense passive est construit à l'intérieur du site.

La matière première, le lin, est importée de Russie (2 500 à 3 500 tonnes annuelles) puis transformée en fil destiné à la fabrication de vêtements. Une partie de la production est achetée par de prestigieux clients : les Sapeurs pompiers de Paris, l'Armée française ou l'Amirauté britannique.

La filature d'Armentières, encore dirigée par la famille Breuvart, ferme en 2001 suite à une forte baisse d'activité commune à de nombreuses filatures en France et en Europe. Un projet de réhabilitation du bâtiment principal est en cours de réalisation suivant les nouvelles réglementations environnementales.

L'ancienne filature accueillera à l'été 2014 une Halle multisports à destination des associations sportives armentiéroises. Le nouveau collège Desrousseaux sera construit à proximité, donnant ainsi une nouvelle vie au quartier.

SUDOKU N°79 de Philippe Imbert

MOYEN

7	2			5	6		8	
4			9			6		5
	5	8				9		
9				6			3	
5			8		4			9
	3			7				4
		1				4	9	
8		6			2			3
	9		6	4			2	

La règle du jeu

Une grille de Sudoku se compose de neuf carrés de 3x3 cases, ces carrés sont appelés "régions".
Le but du jeu est de compléter la grille afin que chaque ligne, chaque colonne et chaque région contienne tous les chiffres de 1 à 9 une fois et une seule.
Aucune culture mathématique n'est nécessaire, juste un peu de logique et de patience !

solution N°79

7	2	9	4	5	6	3	8	1
4	1	3	9	2	8	6	7	5
6	5	8	7	1	3	9	4	2
9	8	4	2	6	1	5	3	7
2	7	1	3	8	5	4	9	6
1	3	2	5	7	9	8	6	4
5	6	7	8	3	4	2	1	9
3	9	5	6	9	7	1	2	8

Les mots croisés de Philippe Imbert

Philippe Imbert, a réalisé pour Armentières le Journal cette grille de mots croisés.

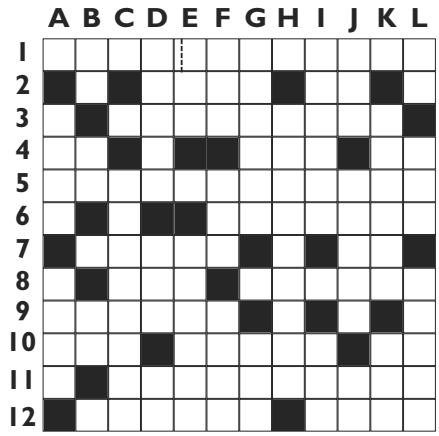

LA COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU ONZE NOVEMBRE 1918

La grille du souvenir à l'occasion de bataille d'Armentièresqui se déroula du 13 octobre 1914au 2 novembre 1914

HORIZONTALEMENT :

1- Un jour de 1918 à ne jamais oublier aussi à Armentières ayant connu les désastres de la guerre -2- Une des affaires de l'avocat - Premier en géographie **-3- A mis fin à quatre années d'enfer à Armentières comme ailleurs -4-** Langue de ports - C'est acide - Mot d'enfant **-5- A été signée un onze novembre -6-** Un lieu très exposé au conflit de la première guerre mondiale et qui fût officialisé après la deuxième **-7- L'homme des tranchées** - Part **-8-** Bavarde - **Des Dames pour une bataille tristement célèbre -9- A connu aussi d'épouvantables combats pendant la première guerre mondiale -10-** N'a plus rien à cacher - Les premières lignes du front - Marque de dédain **-11-** L'homme des tranchées **-12-** Juge d'Israël - **Firent de tristes éclats pendant la première guerre mondiale -**

VERTICALEMENT :

A- Il mena les Alliés à la victoire - Ils viennent de loin **-B-** C'est tout un drame au Japon - Moins bon que cela - Quand on l'a été on se méfie ! **-C- Elle ne risquait pas d'exister dans les tranchées avec les mauvaises conditions de vie des poilus -D-** Ne marquai pas de but - Chiffres romains - Chef d'édition **-E- On n'a jamais su celui du soldat inconnu** - Tromperie **-F-** Fait le tour du sujet - Le père de Jarry - Acteur célèbre (De) **-G-** Anatomiste flamand - Ceinture de sportif **- H- Combien de nos poilus y périrent -I-** Exprime la quantité - Sud-Sud-Ouest **-J-** Mis en examen - Romains - Tête d'ibis **-K-** Epluchai les draps - Montre sa flamme aisément **-L-** C'est un plus - Tête d'anxieux - Pour les cafés -

HORIZONTALEMENT :

1- ONZE NOVEMBRE -2- ROBE - AA **-3- ARMISTICE -4-** OC - ARN - NA **-5- CAPITULATION -6-** BENELUX **-7- POILU** - VA **-8-** PIE - **CHE-MIN (des Dames) -9- VERDUN -10-** NUE - RIDES - Fi **-11-** TERRASSIER **-12-** GEDEON - **OBUS** -

VERTICALEMENT :

A- FOCH - O.V.N.I. **-B-** NO - CA - EU **-C-** PROPRETE **-D-** ERRAI - IID - ED **-E- NOM** - LEURRE **-F-** OBI - UBU - NIRO **-G-** VESALE - DAN **-H- TRAN-CHEES -I-** MAINTE - S.S.O. **-J-** BAC - ILYMI - IB **-K-** ENOUAI - FEU **-L-** ET - AUX - NOIRS -